

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE
BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, C. PIOT ET C.-P. SERRURE.

TOME IV.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE SCIENTIFIQUE ANCIENNE ET MODERNE,
30, RUE DES CARRIÈRES.

1848

NUMISMATIQUE LIÉGEOISE.

UNE MONNAIE DE SIMON DE LIMBOURG.

1193 à 1195.

Le hasard, à qui la numismatique doit la découverte de tant de monnaies ou médailles rares et précieuses, fit trouver à Tongres, à deux époques différentes mais assez rapprochées, deux exemplaires bien conservés d'une monnaie inédite, dont l'un fut acheté par M. Vander Meer, et l'autre vint orner mon médailler.

Cette monnaie représente à l'avers, sous un dais orné, deux têtes superposées, l'une barbue, et l'autre, qui paraît former le buste de la première, imberbe; à côté de ces têtes on remarque, vers la droite, une espèce de sceptre fleuri, et, vers la gauche, une espèce de crosse; au-dessus du dais on lit: *SI MO*. Au revers cette monnaie offre une église à deux tours entre lesquelles se trouve un péron accosté des lettres $\frac{P}{H} \frac{R}{Q}$, au-dessus de la tour à droite on voit la lettre *E*. (Pl. XII, n° 1).

A la première vue de cette monnaie, tout numismate y reconnaîtrait tous les caractères du type liégeois, si le péron qui s'élève entre les deux tours du revers, ne venait donner de la certitude à cette conjecture. Ce péron offre la plus grande analogie avec ceux qui se trouvent sur les monnaies

attribuées par le comte de Renesse-Breidbach à Hugues de Pierrepont; c'est donc à une époque très rapprochée de celle de l'épiscopat de cet évêque qu'il faudra fixer la fabrication de la monnaie qui nous occupe.

Le nom de Simon, qui se lit au-dessus du dais de l'avvers, rattaché à cette analogie de coins, vient nous prouver que cette monnaie a été frappée par le seul Simon qui a occupé le siège épiscopal de Liège, savoir : *Simon de Limbourg*.

Ce Simon, fils de Henri III, dit le vieux, duc de Limbourg, et de Sophie de Saarbruck, s'était, dans sa jeunesse, donné comme oblat à l'ordre Teutonique, et devint ensuite chanoine de la cathédrale de Liège. Après l'assassinat de l'évêque Albert de Louvain, commis à Rheims par ordre de l'empereur Henri VI, le 21 novembre 1192, Henri I, duc de Brabant, frère d'Albert, et Henri III, duc de Limbourg, son oncle, s'associèrent pour venger le malheureux évêque. L'empereur, effrayé de cette ligue, chercha et parvint à se ménager un accommodement avec les parents de sa victime; par le traité, qui intervint entr'eux, il fut stipulé que les ducs de Brabant et de Limbourg auraient le droit d'élever sur le siège épiscopal de Liège, avec le consentement du chapitre de St-Lambert, la personne qu'ils jugeraient à propos d'y placer. Les deux ducs offrirent aux suffrages du chapitre le jeune Simon de Limbourg, déjà chanoine et sous-diacre quoiqu'il ne fût âgé que de seize ans; la parenté de Simon avec le malheureux Albert et la protection des deux ducs lui firent obtenir la majorité des suffrages, et il fut élu évêque au mois d'octobre 1193, malgré les brigues de Baudouin II, comte de Hainaut, qui soutenait la candidature de Lothaire de Hostade. L'élection

de Simon fut confirmée par l'empereur à Aix-la-Chapelle, le 15 novembre de la même année. Albert de Rethel, Hugues de Pierrepont, Othon de Fauquemont et Albert de Cuyek, archidiaeres de Liège, qui étaient présents à l'investiture de la temporalité et à la confirmation de l'élection de Simon, s'opposèrent hautement à cette confirmation et investiture, et en appelèrent au pape.

Simon et ses parents, forts du grand nombre de suffrages accordés à l'élu et de la confirmation de l'élection par l'empereur, ne tinrent point compte de l'appel des quatre archidiaeres ; et Simon alla prendre possession de son évêché, dont toutes les places fortes lui furent remises sans résistance.

Les vassaux de l'église de Liège rendirent tous hommage à Simon, sauf le comte de Hainaut, qui voulut attendre la décision papale, espérant qu'elle serait défavorable à l'élu.

Pendant que Simon s'assurait des villes et des seigneurs du pays de Liège et se débarrassait des adhérents de Baudouin de Hainaut en les privant de leurs charges, les quatre archidiaeres, qui avaient protesté contre son élection et fait appel au pape, étaient partis pour Rome.

Arrivés dans la capitale du monde chrétien, ils obtinrent du souverain pontife l'annulation de la nomination de Simon et un rescrit qui ordonnait de procéder à une nouvelle élection dans le lieu qui conviendrait le mieux.

Les archevêques de Rheims et de Trèves ainsi que leurs suffragants furent chargés d'exécuter le rescrit papal, et obtinrent le pouvoir d'excommunier Simon et ses partisans si l'élu refusait de renoncer au bénéfice de son élection. Les ducs de Brabant, de Limbourg et Simon protestèrent contre le rescrit du pape accordé à leurs adversaires, sans que les

défenseurs de Simon fussent entendus, et refusèrent de s'y conformer; on lança contre eux une sentence d'excommunication, qui fut promulguée à diverses reprises par l'archevêque de Trèves et les évêques de Munster, d'Utrecht, de Metz et de Cambrai, comme juges délégués par le Saint Siège.

Les archidiares, adversaires de Simon, et les chanoines de leur parti se rendirent ensuite à Mons près du comte de Hainaut, à qui le pape avait remis le soin et la protection de l'évêché de Liège, afin de régler avec lui le lieu et le jour de la nouvelle élection. Le comte de Hainaut désigna la ville de Namur, puisque les partisans de l'élu tenaient toutes les villes du pays de Liège, et fixa l'octave de St-Martin pour l'époque de la nouvelle réunion capitulaire. Les électeurs se réunirent au jour fixé dans la cathédrale de St-Aubin, et proclamèrent à l'unanimité évêque de Liège, l'archidiaire Albert de Cuyck.

Le comte de Hainaut s'empressa d'aller rendre l'hommage pour son comté, et engagea les autres feudataires de l'église de Liège à imiter son exemple; il alla ensuite avec Albert de Cuyck à Dinant, et obtint des habitants qu'ils le reconnussent comme évêque. Baudouin, pensant que les autres villes opposeraient de la résistance, puisqu'elles étaient occupées par des garnisons limbourgeoises, réunit une armée de 40,000 hommes et alla assiéger Huy. Le duc de Brabant voulut épargner à la principauté de Liège les horreurs d'une guerre, qui s'annonçait comme devant être fort longue et très sanglante: il vint trouver le comte de Hainaut et lui proposa de prendre conjointement avec lui les terres et places fortes de l'évêché de Liège en séquestre, jusqu'à ce que le pape eût prononcé définitivement entre les deux élus,

et qu'alors elles seraient remises à celui dont l'élection aurait été validée par le souverain pontife; cet accommodement fut agréé, et les villes furent mises en séquestre entre les mains du duc et du comte. Les deux compétiteurs partirent ensuite pour Rome, afin d'y plaider leur cause. Malgré leurs démarches, l'affaire traîna pendant quelques mois et se termina finalement par l'annulation de l'élection de Simon et par la confirmation de celle d'Albert de Cuyck. Pour consoler Simon de cet échec, le pape le créa cardinal; mais il ne jouit pas longtemps de cette dignité, car il mourut à Rome le 1^{er} août 1195. Quelques auteurs rapportent qu'il succomba à une fièvre maligne, qui, à cette époque, sévissait à Rome; d'autres attribuent sa mort au poison que son compétiteur lui aurait fait administrer, lorsqu'il n'était pas encore assuré de voir casser l'élection de Simon. Quoi qu'il en soit, Albert de Cuyck quitta Rome triomphant et vint prendre possession de son évêché.

Il n'occupa que fort peu de temps le siège épiscopal, but de son ambition, puisqu'il décéda en 1200.

La monnaie trouvée à Tongres a probablement été frappée par Simon dans les premiers temps qui suivirent son élection; la tête barbue qu'on remarque sur l'avvers sera celle de l'empereur Henri VI, qui confirma son élection; et la tête jeune et imberbe, celle de Simon lui-même; le sceptre figurera sur la monnaie l'emblème de l'empereur et la crosse celui de l'élu.

La découverte de deux exemplaires de cette monnaie rare à Tongres s'explique par l'affection que les habitants de Tongres avaient vouée à Simon de Limbourg, affection qui les porta à lui rester fidèles dans son infortune, et à défendre

leur ville à outrance contre ses adversaires. Aussi lorsque Lothaire de Hostade, voulant profiter de l'absence de Simon et d'Albert de Cuyck partis pour Rome, pour essayer de relever son propre parti, vint assiéger Tongres, les habitants repoussèrent ses troupes et le tuèrent lui-même immédiatement après que la déroute des siens l'eut livré entre leurs mains. Quelques chroniqueurs rapportent même qu'après que Lothaire eut été pris, les Tongrois l'écorchèrent et le plongèrent ensuite dans une cuve de chaux vive, où il termina son ambitieuse carrière.

A. PERREAU.

